

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Martin Maurel Capi Provence

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0007467592

Objectifs et politique d'investissement

• Objectif de gestion : La gestion vise à réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à son indice de référence, l'ESTER capitalisé + 0,085%, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

• Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice [ESTER capitalisé + 0,085%]. L'ESTER est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. L'indicateur de référence retenu n'est qu'un indicateur de comparaison de performance a posteriori. MARTIN MAUREL CAPI PROVENCE est un OPCVM non indiciel. En conséquence, la performance du FCP peut significativement s'éloigner de celle de son indicateur de référence.

• Politique d'investissement : L'objectif du FCP est d'investir dans les grandes classes d'actifs (actions, obligations convertibles, obligations, marché monétaire, devises) qui présentent le meilleur potentiel d'appréciation, en fonction des données macro-économiques et des anticipations du gérant. Néanmoins, l'exposition entre les classes d'actifs ne fait pas l'objet d'un processus formalisé mais reste à la discrétion du gérant.

L'OPCVM est exposé aux actions, obligations convertibles, obligations et autres produits de taux internationaux, par le biais de titres en directs ou d'OPCVM et/ou de FIA. La part exposée aux actions est comprise entre 0 % et 30 % du total de l'actif. La part exposée aux obligations convertibles est comprise entre 0 % et 20 % du total de l'actif. La part de l'actif éventuellement exposée aux titres non libellés en euros, donc comportant un risque de change, ne dépasse pas 10 % de l'actif. La part de l'actif exposée aux obligations à taux fixe ou taux variable est comprise entre 0 % et 100 % de l'actif. En outre, l'OPCVM peut être exposé entre 0 % et 100 % de son actif aux placements sur les marchés monétaires.

La sensibilité* globale poche taux, obligations et marché monétaire, est comprise entre -5 et +5.

En matière de produits de taux toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égale à zéro. Ces valeurs mobilières sont émises par des entreprises, des institutions financières ou des Etats issus de l'OCDE. La maturité de ces titres n'est pas limitée. En règle générale les émetteurs retenus sont notés par les principaux instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's) dans la catégorie "Investment Grade", c'est à dire bénéficiant d'une notation à long terme au moins égale à BBB- chez S&P, ou équivalente chez les principaux instituts de notation, ou jugée équivalente par la société

de gestion. Toutefois, jusqu'à 25% de l'actif, l'OPCVM pourra détenir des produits de taux d'émetteurs spéculatifs (High Yield ou notation inférieure à BBB-) ou jugés équivalents par la société de gestion, ou non notés par les principales agences de notation, ainsi que des obligations callable et puttable, dont les make whole call, dans la limite globale de 100% maximum de l'actif.

Pour investir, la société de gestion utilise ses propres analyses crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle base son analyse sur des éléments quantitatifs et qualitatifs, référencés et faisant l'objet de procédures, permettant d'évaluer la qualité de crédit des émetteurs, sans avoir recours aux notations fournies par les agences de notation.

Des positions à terme ou conditionnelles sur les marchés réglementés français et/ou des pays de l'OCDE peuvent être prises afin de couvrir le portefeuille ou de l'exposer pour réaliser l'objectif de gestion, notamment en cas de souscriptions ou rachats importants.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100 % de son actif en parts ou actions d'OPCVM français ou européens ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement. L'OPCVM peut investir jusqu'à 30% de son actif en parts ou actions de FIA de droit français à vocation générale, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi + Fin de mois. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : le jour de valorisation (J) à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu) (J). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés (J+2).

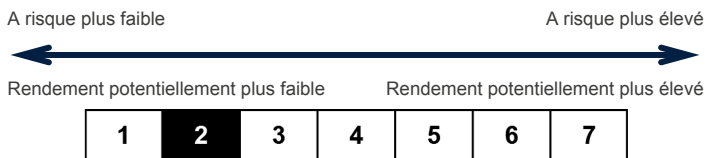
Cette part est une part de capitalisation.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 2 ans après leur investissement.

* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 2 (volatilité comprise entre 0,5% et 2%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	0,19%
--------------------------------------	-------

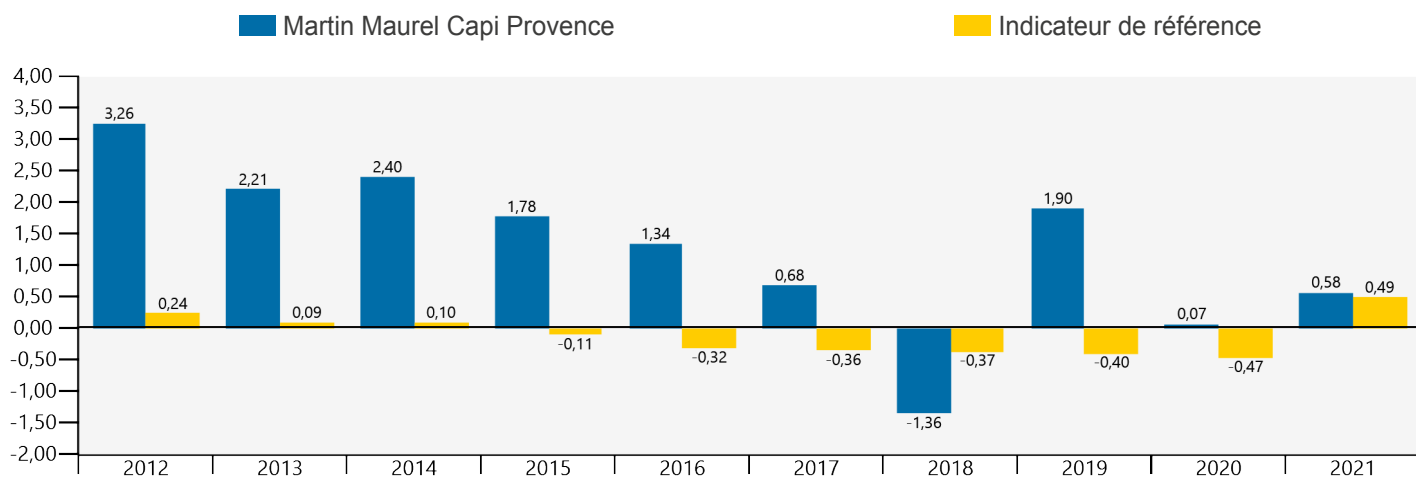
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 1991.

La Part a été créée le 26/07/1991.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

A compter du 23 mai 2014, le fonds a été transformé en OPCVM ouvert à tous souscripteurs.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 mars 2022.